

# Règlement du Concours de Chant

## Article 1 – Organisation

Le présent concours est organisé par *Les Nouveaux Talents*, ayant pour but de promouvoir les talents musicaux amateurs.

## Article 2 – Conditions de participation

- Le concours est ouvert aux participants à partir de **5 ans**.
- Le concours est limité à **30 participants**, sélectionnés sur inscription préalable.

## Article 3 – Catégories et déroulement

- Les participants seront répartis en **deux catégories d'âge** :
  - **5-14 ans**
  - **15 ans et plus**
- Chaque candidat doit interpréter une **chanson de son choix (variété française)**, que sur bande orchestrale. (Karafun, Clé USB ou fichier MP3)  
Le logiciel Karafun sera mis à disposition par l'organisation le jour de l'événement.
- **Aucun prompteur ni feuille de paroles ne sera autorisé sur scène.**  
Les participants doivent connaître leur texte par cœur.

## Article 4 – Inscription

- Les candidats doivent fournir :
  - Nom, prénom, date de naissance, mail, téléphone, code postal, petite description de votre parcours musical et un extrait vidéo d'interprétation.
- Les mineurs doivent fournir une **autorisation parentale**. (Voir formulaire d'inscription)
- À la suite de la présélection des extraits vidéo, une réponse sera envoyée par mail à partir du 29 août 2026, qu'elle soit positive ou négative.
- Les candidats sélectionnés devront communiquer les titres (audition et finale) définitifs des chansons prévues pour le jour du concours dès réception de la réponse positive.  
Attention : en cas de doublon entre candidats, l'organisation se réserve le droit

de demander un changement de titre (les doublons peuvent toutefois être autorisés entre les catégories enfant et adulte).

- En cas de sélection, les participants devront s'acquitter de frais de participation de 15 € le jour du concours (paiement par CB, chèque ou espèces).

## Article 5 – Critères de notation

Le jury sera composé de **4 membres**, professionnels ou passionnés de musique.

Les candidats seront notés sur :

1. **Justesse vocale**
2. **Interprétation et émotion**
3. **Présence scénique**

## Article 6 – Déroulement du concours

- Un premier tour (audition) permet de sélectionner **les 5 meilleurs** candidats pour la finale de chaque catégorie.
- À l'issue de la finale, les **trois meilleurs chanteurs** seront récompensés. (Petite récompense pour les participants)

## Article 7 - Règles générales

- Aucune parole ou tenue inappropriée ne sera tolérée.
- Le jury est souverain dans ses décisions.
- Toute inscription est définitive et non remboursable.
- Autorisation relative au droit à l'image : les participants acceptent que des photos et vidéos puissent être prises et utilisées dans le cadre de la communication du concours.
- Autorisation à transmettre la fiche d'inscription à N'oubliez pas les paroles CASTING dans le cadre du partenariat officiel.

## Article 8 - Annulation et force majeure

- L'organisation se réserve le droit d'annuler ou reporter l'événement en cas de force majeure (restrictions sanitaires, etc...)

## Article 9 – Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation totale du présent règlement.

L'équipe de l'association ***Les Nouveaux Talents***